

# Brochure Technique Région Sud

SAISON 2023/2024

Trampoline  
Trampoline



Tumbling  
Tumbling

# TRAMPOLINE

## FORMATION DE JUGES

**IMPORTANT ! Les formations doivent être réglées au moment de l'inscription.**  
**Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence ou d'arrêt.**

### FORMATION NIVEAUX 1 ET 2

Le Comité Régional organise une formation de juges niveaux 1 et 2.

- Candidature :
  - 1 Etre licencié FFGym 2024
  - 2 Niveau 1 : Atteindre dans l'année, l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
  - 3 Niveau 2 : Atteindre dans l'année, l'âge exigé pour l'examen (15 ans)

- Inscription **avant le 10 Septembre 2023**

**via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS »**

Le juge doit obligatoirement être licencié pour pouvoir s'inscrire en formation.

- Droits d'inscription : **60 €**, Règlement à envoyer à Toulon (Chèque libellé à l'ordre du Comité Régional de Gymnastique Région Sud),
- Formation : **7-8 Octobre 2023**
- Formation/Examen : **18-19 Novembre 2023**
- Autres documents obligatoires :

La Licence FFGym 2024, Autorisation parentale pour les mineurs, la brochure technique nationale et le code de pointage sont obligatoires pour la formation.

### FORMATION NIVEAU 3

Le Comité Régional organise une formation de juges niveau 3.

- Candidature :
  - 1 Etre licencié FFGym 2024
  - 2 Atteindre dans l'année, l'âge exigé pour l'examen (16 ans)
  - 3 Avoir validé le niveau 2

- Inscription **avant le 10 Septembre 2023**

**via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS »**

Le juge doit obligatoirement être licencié pour pouvoir s'inscrire en formation.

- Droits d'inscription : **60 €**, Règlement à envoyer à Toulon (Chèque libellé à l'ordre du Comité Régional de Gymnastique Région Sud),
- Formation/Examen : **25-26 Novembre 2023**
- Autres documents obligatoires :

La Licence FFGym 2024, Autorisation parentale pour les mineurs, la brochure technique nationale et le code de pointage sont obligatoires pour la formation.

# COMPETITIONS

## GENERALITES

Pour participer aux compétitions, il y a plusieurs procédures à suivre :

- Les Engagements général et nominatif sont à réaliser **via l'interface « EngaGym » à partir du site [www.ffgym.fr](http://www.ffgym.fr) en respectant les dates de forclusion** (un mail vous sera envoyé par le Comité pour vous en informer)

**Toute demande de rajout d'un ou plusieurs gymnastes après la date de forclusion se verra refusée.**

Toute équipe ou individuel ou groupe de synchronisé non inscrit aux dates communiquées ne pourra concourir.

FILIERES	Filière Régionale	Fédérale	Nationale		Elite	
COMPETITIONS	<i>Individuel</i>	<i>Individuel</i>	<i>Individuel</i>	<i>Synchro</i>	<i>Individuel</i>	<i>Synchro</i>
<b>Coupe Régionale (Sélective 1) 16-17/12/2023</b>	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>Championnat Régional (Sélective 2) 17-18/02/2024</b>	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>Finale Régionale 12/05/2024</b>	OUI	OUI	OUI pour les non qualifiés aux CDF (Individuel ou synchro)	NON	NON	NON

Pour chaque compétition, tous les clubs de Trampoline pourront consulter sur le site du comité régional :

- ✓ 15 jours avant la compétition régionale, le dossier général et technique (comprenant l'organigramme, hôtel, restauration, plan, ...)

Les compétitions régionales sont placées sous l'autorité de l'équipe Technique Région Sud.

La brochure technique fédérale fait référence pour les règlements compétitifs généraux, sur les classements, les règles d'ordre vestimentaire, discipline, forfait sauf pour la filière inter départementale.

## RAPPEL

**LES FORFAITS** sont à déclarer **via l'interface EngaGym à partir du site [www.ffgym.fr](http://www.ffgym.fr) en respectant les dates de forclusion** : 10 jours maximum avant la compétition, passé ce délai, les droits d'engagements seront dus, excepté pour raison médicale (joindre un certificat)

### ↳ ENTRAINEUR :

Je me dois de vérifier que mes gymnastes sont en possession de leur licence et d'une pièce d'identité.

# LES DIFFERENTES FILIERES

Il existe 4 filières de compétition, chacune structurée par des catégories d'âge et des programmes

Les filières	Destinées aux trampolinistes	Dont les finalités sont
REGIONALE	Débutants	La Finale Régionale
FEDERALE	Débutants et initiés	La Finale Régionale OU Le Trophée Fédéral
NATIONALE	Initiés et confirmés	Championnat de France National OU Trophée Fédéral (National B)
ELITE	Confirmés et experts	Championnat de France Elite

## 1. Le Type de Licence :

- ❑ La licence « **STANDARD** » permet la participation aux compétitions régionales.

Le contrôle des licences est obligatoire. Les participants (juges, entraîneurs, gymnastes) doivent présenter leur attestation de licence ou leur e-licence pour toutes les compétitions. Le support présenté doit comporter la photo du licencié. Pour les compétitions par équipes, une vérification de la composition de celles-ci est réalisée avant l'entrée en compétition, en complément du contrôle des licences.

## 2. Les règles de compétition de la filière Interdépartementale :

- ❑ La filière **REGIONALE** est destinée aux **DEBUTANTS**
- ❑ Les catégories de participation sont les suivantes :

	Découverte	Jeunesse	Toutes catégories
<b>âges</b>	7, 8 et 9 ans	10, 11 et 12 ans	13 ans et +
<b>Année de Naissance</b>	né en <b>2017, 2016, 2015</b>	né en <b>2014, 2013, 2012</b>	né en <b>2011 et avant</b>
<b>Libres</b>	Pas de minima de difficultés dans ces catégories		

- ❑ Dans cette filière interdépartementale, les compétitions sont uniquement en individuel.
- ❑ Le programme de compétition est de **2 Exercices LIBRES** de **5 touches** sans minima de difficultés pour les découvertes, jeunesses et toutes catégories.
- ❑ Le meilleur des deux Libres sera retenu pour obtenir le total de chaque gymnaste et établir le classement.
- ❑ Les rotations transversales de 270° et plus sont interdites dans cette filière.
- ❑ Un gymnaste réalisant une rotation de 270° et plus sur le passage concerné se verra attribué **la note de zéro**
- ❑ Dans la catégorie Découverte, le 4 pattes est autorisé.
- ❑ **En cas d'interruption d'exercice avant le 3<sup>ème</sup> élément (maximum 2 éléments réalisés), le gymnaste est autorisé à recommencer 1 seule fois, immédiatement, sur indication du juge arbitre. Une pénalité de 2 points sera appliquée par le juge arbitre.**

### 3. Les règles de compétition de la filière Fédérale :

- ❑ La filière est destinée aux **DÉBUTANTS ET INITIÉS**.
- ❑ Chaque gymnaste doit réaliser 3 passages, selon les modalités indiquées dans le tableau ci-dessous
- ❑ Le responsable technique régional et le responsable des juges se réservent le droit de faire changer un exercice ou interdire la participation à un gymnaste, si la sécurité de celui-ci est mise en cause.
- ❑ Un gymnaste ayant participé à une compétition de la filière nationale dans l'année en cours, ne peut concourir dans la filière fédérale.
- ❑ Lors de la Finale Régionale, seuls 2 Libres 2 seront présentés. Le temps de vol et le déplacement seront intégrés dans la note des libres 2.
- ❑ Peuvent accéder à la Finale Régionale, uniquement les gymnastes ayant participé dans l'année, à une compétition.
- ❑ Concernant le Trophée fédéral organisé pendant le Festigym :
  - ❑ Le Trophée Fédéral est une compétition individuelle ouverte à tous les gymnastes des catégories de 7-8 ans à 17 ans et + ayant participé à 1 compétition de la filière Fédérale. Les classements par équipes sont effectués par l'addition des 3 meilleurs scores de 3 gymnastes (minimum) à 6 gymnastes (maximum) désignés à l'avance pour chaque club. Il existe deux classements par équipes : FE et NB L'accès au podium est réservé au maximum à 6 gymnastes par club.
  - ❑ Les gymnastes de la filière nationale qui ne sont pas sélectionnés au CDF, sont autorisés à concourir dans des catégories dédiées : NB.

Tout gymnaste ayant participé aux sélections en individuel en Élite au cours de la saison n'est pas autorisé à participer au trophée fédéral.

Les informations détaillées concernant cette compétition se trouvent sur la brochure technique nationale trampoline.

#### PROGRAMME DE COMPÉTITION

		7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans et +
passage 1	Exercices	deux L2 de 10 éléments (identiques ou différents) le meilleur des 2 compte										
passage 2												
passage 3	temps de vol	de l'arrêt 3 chandelles d'élan puis 10 chandelles										

- ❑ Lors des passages 1 et 2, chaque gymnaste doit respecter les restrictions indiquées dans le tableau ci-dessous :

#### RESTRICTIONS PAR CATÉGORIE

	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans et +
EXIGENCES	aucune		aucune		aucune		aucune		aucune		aucune
RESTRICTIONS	au plus, 1 élément comportant 360° de salto maximum avec ou sans 1/2 vrille	au plus, 2 éléments comportant 360° de salto maximum avec ou sans 1/2 vrille	au plus, 6 éléments comportant entre 270° et 450° de salto avec 360° de vrille maximum		au plus, 8 éléments comportant entre 270° et 450° de salto avec 540° de vrille maximum		les éléments doivent comporter 450° de salto maximum avec 720° de vrille maximum		- 1 double rotation (720° salto) maximum - 180° de vrille maximum par double rotation - 720° de vrille maximum dans les salto simples		
en cas de non respect des restrictions : -2 pts par élément											

#### 4. Adaptation des règles pour la filière Handi-Tramp :

- La filière Handi-Tramp sera intégrée lors la Finale Régionale.
- Chaque gymnaste doit réaliser 2 passages de libre 2. Les L2 sont composés de dix éléments. Chaque élément peut être répété plusieurs fois sans pénalité.  
En cas de chute, le gymnaste sera autorisé à recommencer son exercice. Il sera pénalisé de 2 points sur son passage.
- Lors de la compétition : chaque gymnaste sera intégré dans la catégorie de la filière fédérale correspondant à son année d'âge.
- Un classement spécifique sera établi à l'issue de la compétition pour récompenser la filière Handi selon les catégories indiquées dans la brochure technique nationale.

#### 5. Tenues :

- **Filière Régionale :**

- Chaussettes blanches ou chaussons de trampoline.
- Pour les filles : Justaucorps  
Tee-shirt uni, ou du club d'appartenance, et cycliste (short) **uni** toléré, coupe au-dessus du genou.  
Pour les garçons : Sokol ou **short de gymnastique** et Léotard  
Tee-shirt uni, ou du club d'appartenance et cycliste (short) **uni** toléré, coupe au-dessus du genou.

Le **NON RESPECT** des tenues sera pénalisé de **0.2 points** par passage de compétition.

Les **lunettes** doivent être **attachées**.

Le port de **bijou** est **interdit**.

- **Filières Fédérale, Nationale et Elite :**

Les compétiteurs devront avoir une tenue conforme au code FIG et règlement technique national.

**ATTENTION : Pour une tenue absolument non conforme = disqualification pour le passage**  
**Les lunettes doivent être attachées**  
**Port de bijou interdit**

#### 6. Jugement :

Obligation est faite à tous les clubs d'engager un ou plusieurs juges licenciés pour toute la durée de la compétition.

Application du tableau suivant :

- En raison d'un nombre insuffisant de juges lors des compétitions régionales et afin d'avoir les meilleures conditions de jugement possible, chaque juge engagé sera susceptible d'être sollicité durant TOUT le week-end de compétition en fonction des besoins.**
- Il sera demandé aux clubs de privilégier les juges avec le niveau le plus haut (pour assurer les catégories Nationale et Elite ).**
- Dans un exercice L1 des filières fédérale, nationale et élite, la répétition de sauts verticaux identiques (groupé, écart, carpé) est pénalisée de 2 pts sur le total de l'exercice, elle est appliquée par le juge arbitre, sauf en élite 15-16 ans, 17-21 ans et Senior où le règlement international fait référence.
- Le jugement est celui de la FFGym (code de pointage des compétitions)
- Adaptation du code pour la filière Fédérale (voir règlement technique national).

**Absence de juge : Une amende de 305 €** sera à régler avant l'entrée en compétition de l'équipe ou de l'athlète concerné, sinon l'équipe ou l'individu ne sera pas autorisé à concourir (Décision du Comité Directeur en date du 22/09/2022).

- Pour les compétitions régionales, un compétiteur juge ne peut juger qu'une filière inférieure de celle dans laquelle il concourt.
- Les juges non recyclés ne sont pas autorisés à juger.

Tableau récapitulatif pour les compétitions des filières interdépartementales et fédérales

Nombre de compétiteurs en individuel	Nombre de juges minimum en interdépartemental et fédéral
De 1 à 8	1
De 9 à 20	2
De 21 et +	3

Tableau récapitulatif pour les compétitions des filières nationales et élites

Nombre de compétiteurs en individuel	Nombre de juges minimum en individuel	Nombre de groupes synchronisés	Nombre de juges minimum en synchronisé
De 1 à 6	1	De 1 à 3	1
De 7 à 12	2	De 4 à 6	2
De 13 et +	3	De 7 à 11	3

Seulement les juges de niveaux 1 - 2 et 3 qui ont été recyclés ou réussis l'examen lors des sessions de 2023 pourront juger.

**Un juge supplémentaire (minimum) par club peut être demandé en fonction des besoins du responsable des juges.**

## 6 Engagement :

- Le "Dossier logistique" de la compétition sera sur le site du comité régional 15 jours avant chaque compétition. Cette diffusion se fait via le Comité régional.
- Les fichiers doivent être remplis informatiquement.
- Les FORFAITS** sont à déclarer **via l'interface EngaGym à partir du site [www.ffgym.fr](http://www.ffgym.fr) en respectant les dates de forclusion** : 10 jours maximum avant la compétition, passé ce délai, les droits d'engagements seront dus, excepté pour raison médicale (joindre un certificat)
- Les forfaits doivent être impérativement signalés à l'accueil en arrivant sur le site de compétition



## **FILIERE NATIONALE** **TRAMPOLINE INDIVIDUEL**

- ❑ Tableau des exercices, catégories, minima et maxima de la filière nationale individuelle cf : lettre FFGym et brochure technique nationale.
- ❑ Lors de la finale régionale, pour la filière nationale, (compétiteurs non qualifiés aux CDF en individuel ou synchro) le programme de compétition est de deux exercices libres respectant les minima/maxima de difficultés de la catégorie.

## **TRAMPOLINE NATIONAL SYNCHRONISE**

Tableau, catégories, minima et maxima de la filière nationale synchronisée cf : lettre FFGym et brochure technique nationale.

## **FILIERE ELITE** **TRAMPOLINE INDIVIDUEL**

Tableau des exercices, catégories, minima et maxima de la filière élite individuelle cf : lettre FGym et brochure technique nationale.

## **TRAMPOLINE ELITE SYNCHRONISEE**

Tableau des catégories, minima et maxima de la filière élite synchronisée cf : lettre FFGym brochure technique nationale.



# TUMBLING

## FORMATION DE JUGES

**IMPORTANT ! Les formations doivent être réglées au moment de l'inscription.**  
**Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence ou d'arrêt.**

### FORMATION NIVEAUX 1 ET 2

Le Comité Régional organise une formation pour les niveaux 1 et 2.

- ❑ Candidature : Etre licencié FFGym 2024  
Niveau 1 : Atteindre dans l'année, l'âge exigé pour l'examen (14 ans), né en 2009

- ❑ Inscription **avant le 10 Septembre 2023**

**via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS »**

Le juge doit obligatoirement être licencié pour pouvoir s'inscrire en formation.

- ❑ Droits d'inscription : **60 €**, Règlement à envoyer à Toulon (Chèque libellé à l'ordre du Comité Régional de Gymnastique Région Sud),
- ❑ Formation : **Le 21 et 22 Octobre 2023**  
**Le 11 Novembre 2023**
- ❑ Examen : **Le 12 Novembre 2023 (matin)**
- ❑ Autres renseignements utiles : la Licence FFGym 2024, Autorisation parentale pour les mineurs (**voir chapitre « GENERALITES »**). Les brochures techniques, le code de pointage et les éléments imposés « Fédéral, National B » sont nécessaires pour la formation.

**Les formations seront maintenues, s'il y a au minimum 5 personnes inscrites.**

# COMPÉTITIONS

## GENERALITES

Cette saison, nous vous proposons 2 compétitions :

- **Un Championnat Inter-départemental** : le 10 ou 11 Février 2024
- **Un Championnat Régional** : le 30 ou 31 Mars 2024

Pour participer aux compétitions, il y a plusieurs procédures à suivre :

- Les Engagements général et nominatif sont à réaliser **via l'interface « EngaGym » à partir du site [www.ffgym.fr](http://www.ffgym.fr) en respectant les dates de forclusion** (un mail vous sera envoyé par le Comité pour vous en informer)

Tout gymnaste non inscrit aux dates communiquées ne pourra concourir.

Pour chaque compétition, tous les clubs en Tumbling pourront consulter sur le site du comité régional :

- ✓ 2 semaines avant la compétition régionale, le dossier général (comprenant les renseignements club : organigramme général, hôtel, restauration...).
- ✓ 1 semaine avant la compétition régionale, le programme horaire.

Les compétitions régionales sont placées sous l'autorité de l'équipe Technique Région Sud.

La brochure technique fédérale fait référence pour les règlements compétitifs généraux, sur les classements, les règles d'ordre vestimentaire, discipline, ...

- **CONTROLE DES LICENCES**

Le contrôle des licences est obligatoire. Les participants (juges, entraîneurs, gymnastes) doivent présenter leur attestation de licence ou leur e-licence pour toutes les compétitions. Le support présenté doit comporter la photo du licencié.

Pour les compétitions par équipes, une vérification de la composition de celles-ci est réalisée avant l'entrée en compétition, en complément du contrôle des licences.

## Information

**Un gymnaste peut participer dans la même journée ou le même week-end, à 2 compétitions dans 2 disciplines différentes mais les plannings ne seront pas modifiés pour autant.**

**(cf Règlement Technique FFG)**

## RAPPEL

- **LES FORFAITS** sont à déclarer **via l'interface EngaGym à partir du site [www.ffgym.fr](http://www.ffgym.fr) en respectant les dates de forclusion** : 10 jours maximum avant la compétition, passé ce délai, les droits d'engagements seront dus, excepté pour raison médicale (joindre un certificat)

## JURY

**Chaque club devra prévoir 1 juge au minimum**

**Absence de juge** : Une amende de **305 €** sera à régler avant l'entrée en compétition de l'équipe concernée, sinon celle-ci ne sera pas classée (Décision du Comité Directeur en date du 22/09/2022).